

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES
EFFECTIFS

22
DECRET N° 93-596 du 3 DECEMBRE 1993
/MFPRA.DGFP.DME.SIE.

Portant Rectificatif au décret
l'arrêté n° 91/160/MTSS.DGFP.DGPCE
du 21 Mars 1991 portant intégration et
nomination de certains candidats dans
les cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Sociaux (Enseignement)
en tête : MOBOMBI Albert.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS : 6/u la Constitution du ~~45 Mars 1992~~ ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte
du Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/430/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglemen-
taires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de
carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967 modi-
fiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de
l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions
des articles 19; 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant
le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/496/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 91/160 du 21 Mars 1991 portant intégration
et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête :
D.G.C.F. MOBOMBI Albert ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992 ;
(/u le décret n° 93/313 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des
intérim des Ministres ;

 ECRETE :

.../...

ARTICLE 1er.- Est rectifié le décret n° 91/160/MTSS.DGFP.DGPCE du 21 Mars 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MOBOMBI Albert.

ARTICLE 2.- En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires de la Licence Es-lettres, Option Histoire-Géographie, session de 1986 sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommés au grade de Professeur de Lycée Stagiaire, indice 790

- MOBOMBI (Albert), le 18 Août 1957 à Mobiya-Mossaka
- TABAWA Hervé, né le 20 Avril 1957 à M'Bimbo
- TSATY (Albert), né le 5 Octobre 1956 à Loudima
- TCHOUNDAGA Richard, né le 15 Octobre 1961 à Assigui
- OKO Pierre, né le 30 Septembre 1960 à Mossaka
- NGATALI (Alphonse), né le 24 Août 1957 à Massina
- MOUNGONDO Albert, née le 2 Décembre 1958 à M'Bouki (Madingou)
- MBOUKOU (Paulin Denole), né Vers 1956 à Dolisie.

ARTICLE 3.- Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titularisés exceptionnellement au titre de l'année 1987 et nommés au 1° échelon de leur grade, indice 830 pour compter du 5 Octobre 1987 ACC = Néant.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JO et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 3 DECEMBRE 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Réformes
Administratives,


Général Jacques Joachim YHOMBY OPANGA


Jean Prosper KOYO

AMPLIATIONS :

JORG.....1
DGFP/ME.....2
DGFP/BST.....2
D.G.B.....3
D.G.C.F.....1
MENRSE.....2
DPAA/MENRSE.....2
DOSSIERS.....21

INTERESSES.....78
SGG/BC.....2/-